



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 NOVEMBRE 2020

En ligne, Zoom



Procès verbal

1. Introduction

- Séance enregistrée pour le procès-verbal

La séance est retranscrite par Gaëlle Miani. Participent à la vidéoconférence :

Tous les membres du comité sortant : Céline Berger, Lénaïg Millet, Gaëlle Miani, Coralie Racine, Sandrine Kvicinsky, 7 membres de l'APE Asse et Boiron ainsi que le directeur de l'ESEP, M. Ducommun-dit-Boudry.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 octobre 2019

(à disposition sur notre site Internet)

Approuvé à majorité, une abstention.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Rapport d'activité du comité

- Présentation du rapport

Les membres du comité étaient Gaëlle Miani, Céline Berger, Lénaïg Millet, Coralie Racine et Sandrine Kvicinsky.

Le comité était représenté aux 50 ans de l'APE Vaud, au premier conseil des élèves de l'ESEP et à la soirée d'inscription des futurs 1P.

Les activités proposées aux parents étaient les suivantes : Apéro des parents du 4 septembre 2019, Assemblée générale et conférence du MJSR sur les camps et centres aérés, Conférence sur le harcèlement prévue en mars 2020, reportée en novembre 2020, Réponses aux courriels, Site web et page Facebook.

Nos actions au profit des élèves : Promotion de la mobilité douce, Pedibus, Cours TatouT, mars 2020, reporté en mars 2021, Forum des métiers, prévu en mai 2021, reporté en mai 2021, Fête des 6P, prévue en juin 2020, reportée en juin 2021, Thermocollés dans la cour de récréation d'Eysins.

Nous avons poursuivi nos collaborations par le biais de : Séances avec le directeur, participation au Conseil d'établissement, Contacts avec les communes.

Nous avons également œuvré pour : les séances de comité, la tenue à jour du fichier membre, la comptabilité de l'association, la mise en place de la nouvelle identité visuelle.

- Adoption du rapport d'activité et décharge au comité pour l'exercice 2019-2020.

Pas de questions.

Approuvé à l'unanimité.

4. Présentation des comptes de l'exercice (au 31 juillet 2020)

- Présentation des comptes par la trésorière

Certains actifs ont augmenté parce que certains événements ont été repoussés, notamment le cours TatouT, activité payante avec des prix préférentiels pour les membres. L'argent n'a pas été remboursé, étant donné que



l'événement est reporté à mars 2021 plutôt qu'annulé. Si toutefois le cours devait de nouveau être reporté, les personnes seraient cette fois remboursées.

Les cotisations des membres sont en légère baisse. C'est dû en partie à la diminution des membres, mais aussi à la gratuité de la part APE Vaud de la cotisation pour les nouveaux membres la première année. Nous espérons fidéliser ces membres dans la durée.

Nous allons diminuer les frais de bureau et d'héliographie (flyers et imprimés distribués pour faire la promotion des activités) en passant au tout numérique comme l'ESEP.

- Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport a été lu par Lénaïg Millet.

- Décharge au comité, approbation des comptes

Aucune question.

Approuvé à l'unanimité.

5. Perspectives et budget 2020-2021

- Présentation des perspectives et du budget 2020-2021

Le budget tient compte du nombre de membres actuels.

Dans le contexte actuel, nous envisageons un budget pour les visioconférences.

Nos projets pour 2020-2021 : Conférence sur le harcèlement, Archivage électronique la « mémoire » de l'APE, Forum des métiers avec l'ESEP, Cours TatouT, Fête des 6P, Promotion de la mobilité douce, Refonte de notre site internet, Développement de la communication.

- Approbation du budget 2020-2021

Pas de questions.

Approuvé à l'unanimité.

6. Cotisation 2021-2022

- Discussion et adoption de la cotisation 2021-2022

Sans changement, approuvé à l'unanimité.

7. Élections

- Démission

Au revoir à Sandrine et merci pour son engagement durant de nombreuses années.

- Élection des membres du comité

Se représentent : Gaëlle Miani, Céline Berger, Coralie Racine et Lénaïg Millet.

Se présentent pour la première fois : Géraldine Meinen et Marco Paonessa.

L'ensemble du comité est élu à l'unanimité.

- Désignation du/de la président-e et du/de la vice-président-e

Gaëlle Miani à la présidence et Céline Berger à la vice-présidence, élues à l'unanimité.

- Élection des vérificateurs des comptes

Se représentent Nathalie Maitre et Leah Halpren. Elues à l'unanimité.



ASSOCIATION VAUDOISE
DES PARENTS D'ÉLÈVES

8. Divers et propositions individuelles

Aucune.

Séance levée à 21 h 50

A Eysins le 18 décembre 2020.

